

## Informations générales

Nom de l'entreprise :			
Responsable :		N° de licence R.B.Q.	
Adresse postale :		N° téléphone (maison) :	
		N° téléphone (cellulaire) :	
		N° téléphone (bureau) :	
Courriel :			
Localisation des travaux :			
Numéro de lot :		Date d'exécution des travaux :	
Numéro de permis :			
Technologue professionnel ou ingénieur :			
Numéro de dossier :			
Nombre de chambre à coucher :			
Système de traitement secondaire avancé?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Si oui, lequel?			

## Section 2 : Attestation d'exécution des travaux

### ATTESTATION D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

*J'atteste que cette installation sanitaire a été construite conformément aux plans et devis ayant fait l'objet du certificat d'autorisation, sous réserve des modifications décrites au rapport joint à la présente, et qu'elle est conforme au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (RLRQ, Q-2, r.22).*

### AUTRES REMARQUES :

---



---



---

### INSPECTION DES TRAVAUX

\* Avant le recouvrement des éléments de l'installation sanitaire, le propriétaire ou l'entrepreneur devra aviser l'inspecteur en bâtiment pour qu'il puisse faire inspection de l'installation. Le présent formulaire doit être retourné à la Municipalité 30 jours suite à la réalisation des travaux.

### SIGNATURE DE L'EXÉCUTANT DES TRAVAUX

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exécutant des travaux

\_\_\_\_\_  
Date

## TRANSMISSION DU FORMULAIRE

Par la poste, par télécopie ou par courriel en indiquant le nom de l'inspecteur assigné à votre municipalité.

**Anne-Marie Desilets**  
**(819) 519-2997, poste 2223**  
Courriel : [am.desilets@mrcny.qc.ca](mailto:am.desilets@mrcny.qc.ca)

- Aston-Jonction
- Grand-Saint-Esprit
- La Visitation-de-Yamaska
- Pierreville
- Saint-Célestin Paroisse
- Sainte-Perpétue
- Saint-Léonard-d'Aston
- Saint-Wenceslas
- Saint-Célestin Village

**Martin Miron**  
**(819) 519-2997, poste 2241**  
Courriel : [m.miron@mrcny.qc.ca](mailto:m.miron@mrcny.qc.ca)

- Baie-du-Febvre
- Saint-Elphège
- Sainte-Eulalie
- Saint-François-du-Lac
- Saint-Zéphirin-de-Courval
- Sainte-Monique
- Saint-Léonard-d'Aston

### Section 3 : Réservé à la municipalité

DATE DE RÉCEPTION : \_\_\_\_\_

REÇUE PAR : \_\_\_\_\_

Numéro de matricule : \_\_\_\_\_

Visite des lieux par l'inspecteur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Photos : Oui  Non

Commentaires : \_\_\_\_\_